



Prévention et Gestion des déchets

OBJET : Modernisation du réseau des déchetteries

EXPOSE

La Communauté de Communes Chateaubriant-Derval dispose d'un réseau de cinq déchetteries situées sur les communes de Châteaubriant, Lusanger, Petit-Auverné, Rougé et Soudan qui ont permis de collecter 13 348 tonnes de déchets répartis ainsi en 2019 :

Déchetterie	Tonnage en 2019	Part du tonnage total collecté
Châteaubriant	8 218	62 %
Lusanger	2 730	20 %
Petit-Auverné	1 209	9 %
Rougé	709	5 %
Soudan	482	4 %

Excepté le site de Lusanger qui a été réaménagé avec une solution modulaire évolutive en 2016, les quatre autres sites n'ont pas fait l'objet de modernisation depuis leur création au début des années 2000. Le coût de la mise aux normes de ce réseau de déchetteries a été estimé à 1,6 million d'euros TTC en 2019 par un cabinet spécialisé.

Dans ce contexte, il vous est proposé d'engager une modernisation du réseau des déchetteries reposant sur trois grands principes :

- Réorganiser le réseau sur 3 sites : Châteaubriant, Lusanger et Petit-Auverné ;
- Harmoniser le niveau de service pour améliorer la valorisation des déchets ;
- Généraliser le contrôle d'accès pour réguler la fréquentation.

Le site actuel à Châteaubriant de 9 189 m² ne permettant pas une extension nécessaire pour conforter un fonctionnement optimisé de la déchetterie, il vous est proposé une nouvelle implantation sur la zone d'activités économiques du Val Fleury sur une parcelle de 12 603 m² dont la communauté de communes est propriétaire (parcelle cadastrale n°738).

Cette implantation a l'avantage de garantir une facilité d'accès pour les usagers de Châteaubriant et de tout le nord-ouest et nord-est de la communauté de communes dont ceux de Rougé et Soudan, la parcelle étant à moins de 50 mètres de la limite territoriale de ces deux communes.

Le site actuel du Petit-Auverné de 4 770 m² qui devra également être étendu est limitrophe d'une parcelle de plus de 3 hectares appartenant à la commune du Petit-Auverné ce qui devrait faciliter son évolution.

Pour mener à bien ces projets, le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage sera étudié afin notamment d'accompagner la communauté de communes sur la réalisation du dossier d'Installation Classée Protection de l'Environnement (ICPE).

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Prévention et Gestion des déchets » réunie le 2 juillet dernier.

DECISION

Compte tenu de ces éléments, le conseil communautaire décide :

- 1) d'adopter les principes de modernisation du réseau des déchetteries,
- 2) d'implanter la nouvelle déchetterie à Châteaubriant sur la parcelle cadastrale n°738 d'une surface de 12 603 m² située sur la zone d'activités économiques du Val Fleury,
- 3) d'engager les démarches auprès de la commune du Petit-Auverné pour procéder à l'acquisition foncière nécessaire à l'extension de la déchetterie existante,
- 4) de recourir à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour notamment réaliser le dossier d'Installation Classée Protection de l'Environnement (ICPE),
- 5) d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué, à signer tous les documents se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à la majorité
1 abstention (M. Guy DELAUNAY)

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 23 juillet 2020

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20200724-317-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 24-07-2020

Publication le : 24-07-2020

Conseil Communautaire du 23



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juillet, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER			X	P	Mme Catherine CIRON
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	Mme Géraldine PINSON-LERAY
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN			X	P	M. Patrick GALIVEL
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS			X	P	M. Bernard GAUDIN
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Alain LE TOLGUENEC
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
		X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET			X	P	M. Alain RABU
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY			X	P	Mme Martine CHEVALIER
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20200724-317-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 24-07-2020

Publication le : 24-07-2020



Le Président,

Alain HUNAULT